



Annexe de la DEC\_095\_2023

## CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

D'une part,

La communauté de commune Albret Communauté dont le siège social est fixé Centre Haussmann 10 place Aristide Briand 47600 Nérac, représentée par Mr.LORENZELLI Alain, Président.

Et

D'autre part,

L'association « L'élevage et écurie De Londe » située au lieu dit Langlès à 47230 Barbaste représentée par Madame Pascale PRE-NOMBALAI, Présidente.

### Il a été convenu ce qui suit :

#### Article 1 : Objet

L'association « L'élevage et écurie De Londe » propose à titre gratuit, pour la participation de 8 enfants de l'accueil de loisirs de Mézin, l'activité suivante :

Initiation à pied auprès des chevaux, l'objectif est la découverte de l'animal et une sensibilisation au bien-être animal.

Le matériel nécessaire à l'activité sera mis à disposition des enfants par l'association

#### Article 2 : Assurance, responsabilité

Les enfants seront sous la responsabilité des animateurs encadrant l'activité.

Madame Pascale PRE-NOMBALAI organisera l'activité de manière à garantir la sécurité des enfants pendant l'initiation.

L'association est assurée auprès de la MMA, numéro de contrat : A 144323234.

#### Article 3 : Durée

Ces activités auront lieu aux dates suivantes :

Le Jeudi 03 Août pour les enfants de 3 à 5 ans.

Le Lundi 07 Août pour les enfants de 6 à 11 ans.

**AR Prefecture**

047-200068948-20230612-DEC\_095\_2023-AU  
Reçu le 12/06/2023

Soit un total de 2 séances.

Fait à Nérac, le

Pour la Communauté de Communes  
Albret Communauté,

Le Président,

**12 JUN 2023**

Alain LORENZELLI



Pour l'association  
« L'élevage et écurie De Londe »

La Présidente,

Pascale PRE-NOMBALAI